



CONFERENCE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES ACHETEURS PUBLICS

Bulletin de participation

VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018

Amphithéâtre Morel - Hôpital Sainte Anne - 1, rue Cabanis – 75014 PARIS

DEMATERIALISATION : OUTIL DE SIMPLIFICATION OU LOURDEUR ADMINISTRATIVE ?

COLLECTIVITE/SOCIETE/ETABLISSEMENT PUBLIC	<input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Melle <input type="radio"/> M.
NOM :	PRENOM :
FONCTION :	
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE :
COURRIEL :	

Je, soussigné(e), souscris une demande de participation à la CONFERENCE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES ACHETEURS PUBLICS du vendredi 30 novembre 2018 à Paris – Repas au self du FIAP inclus et attestation de présence.

- Collectivité adhérente à l'association : 220 €
- Collectivité non adhérente à l'association : 390 €
- Partenaires : 340 €
- Personnes privées : 440 €

A	Le
Signature	<p><i>Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez contacter le secrétariat au 07.67.97.11.32</i></p>

Une facture vous sera adressée par courriel dès réception de votre bulletin d'inscription. Conformément à l'arrêté du 6 juin 2016 fixant la liste des dépenses dont le paiement peut intervenir avant le service fait, l'AAP vous conseille de procéder au règlement de votre participation dès votre inscription, s'agissant des droits d'inscription à des colloques, formations et événements assimilés.

**Dématérialisation totale : à renvoyer par courriel à
aact.asso@yahoo.com**